



HAL
open science

L'HABITAT DU BRONZE ANCIEN DANS L'EST DIJONNAIS (CÔTE D'OR, BOURGOGNE) : ARCHITECTURE, TERROIR ET TERRITOIRE

Franck Ducreux, Christophe Gaston

► **To cite this version:**

Franck Ducreux, Christophe Gaston. L'HABITAT DU BRONZE ANCIEN DANS L'EST DIJONNAIS (CÔTE D'OR, BOURGOGNE) : ARCHITECTURE, TERROIR ET TERRITOIRE. *Secondes rencontres Nord-Sud de Préhistoire récente - 2015 Habitations et habitat du Néolithique à l'âge du Bronze en France et ses marges*, Nov 2015, Dijon, France. hal-02319649

HAL Id: hal-02319649

<https://hal.science/hal-02319649>

Submitted on 3 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

BRONZE ANCIEN ET MOYEN

L'HABITAT DU BRONZE ANCIEN DANS L'EST DIJONNAIS (CÔTE D'OR, BOURGOGNE) : ARCHITECTURE, TERROIR ET TERRITOIRE

FRANCK DUCREUX, CHRISTOPHE GASTON

Les premières découvertes concernant le Bronze ancien ont eu lieu dans la région de Genlis à l'occasion de la réalisation de l'autoroute A39, premier projet d'envergure dans ce secteur associé à un suivi archéologique. Les fouilles réalisées par H. Dartevelle au début des années 1990 ont révélé deux vastes secteurs d'habitat comportant les vestiges de plusieurs bâtiments de plan ellipsoïdal, ainsi que des petits bâtiments annexes et quelques structures satellites (Dartevelle, 1992). Le site de Genlis-Izier, « Le Joannot » restera la seule référence locale en matière d'habitat pour le Bronze ancien jusqu'au début des années 2010, mais les travaux de la Ligne à Grande Vitesse Rhin-Rhône vont renouveler les données de façon considérable. Cet article propose une synthèse des découvertes nouvelles et anciennes, ainsi qu'une étude architecturale menée sur des bâtiments avec un plan bien conservé.

Mots-clés : Campaniforme, Bronze ancien, fermes étables, céramique, architecture, paysage.

The first discoveries concerning the Early Bronze Age in the region of Genlis (Burgundy, Côte d'Or) were made during the construction of the A39 motorway, the first major development project to be associated with archaeological monitoring. Excavations made by H. Dartevelle in the early 1990's revealed two large areas of settlements with two ellipsoidal houses, smaller buildings and satellite structures (Dartevelle 1992). The site of Genlis-Izier, "Le Joannot" remained the only local reference for early Bronze Age habitats until the early 2010's, when the construction of the L.G.V. Rhin-Rhône considerably updated this data. This article provides a summary of new and existing discoveries, and an architectural study of well-preserved building plans.

Keywords: Bell Beaker culture, Early Bronze Age, farmhouse, ceramics, architecture, landscape.

INTRODUCTION

Les paysages actuels de plaine de l'est et du sud-est dijonnais sont essentiellement conditionnés par les cours des Tilles qui s'écoulent sur un vaste système alluvial et qui drainent l'ensemble du réseau hydrographique du piedmont des plateaux et des côtes bourguignonnes jusqu'à la Saône (fig. 1). Ce système se caractérise par des écoulements superficiels et des chenaux larges mais de faible profondeur.

Cette plaine constitue un couloir de communication régional de première importance, reliant l'axe Saône-Rhône au Bassin parisien et à la Champagne. Les nombreux projets d'aménagements du territoire et

l'extraction de graviers font de cette région l'une des mieux documentées sur le plan archéologique, notamment pour la période du Bronze ancien.

Dans l'état actuel des données, 12 sites offrent 15 plans de bâtiments plus ou moins bien conservés. La structure spatiale de ces habitats révèle une étroite association entre bâtiments et structures excavées en creux de type puits, présents sur au moins 12 sites (fig. 2). Enfin, un seul dépotoir significatif du point de vue du mobilier est attesté sur le site de Genlis, « la Moussenièrre ». Deux autres secteurs, situés au sud (Pluvet) et à l'est de Dijon (Quétigny, Saint-Apollinaire) témoignent également d'occupations structurées semblables plus ou moins contemporaines (fig. 2, n° 1 et 3).

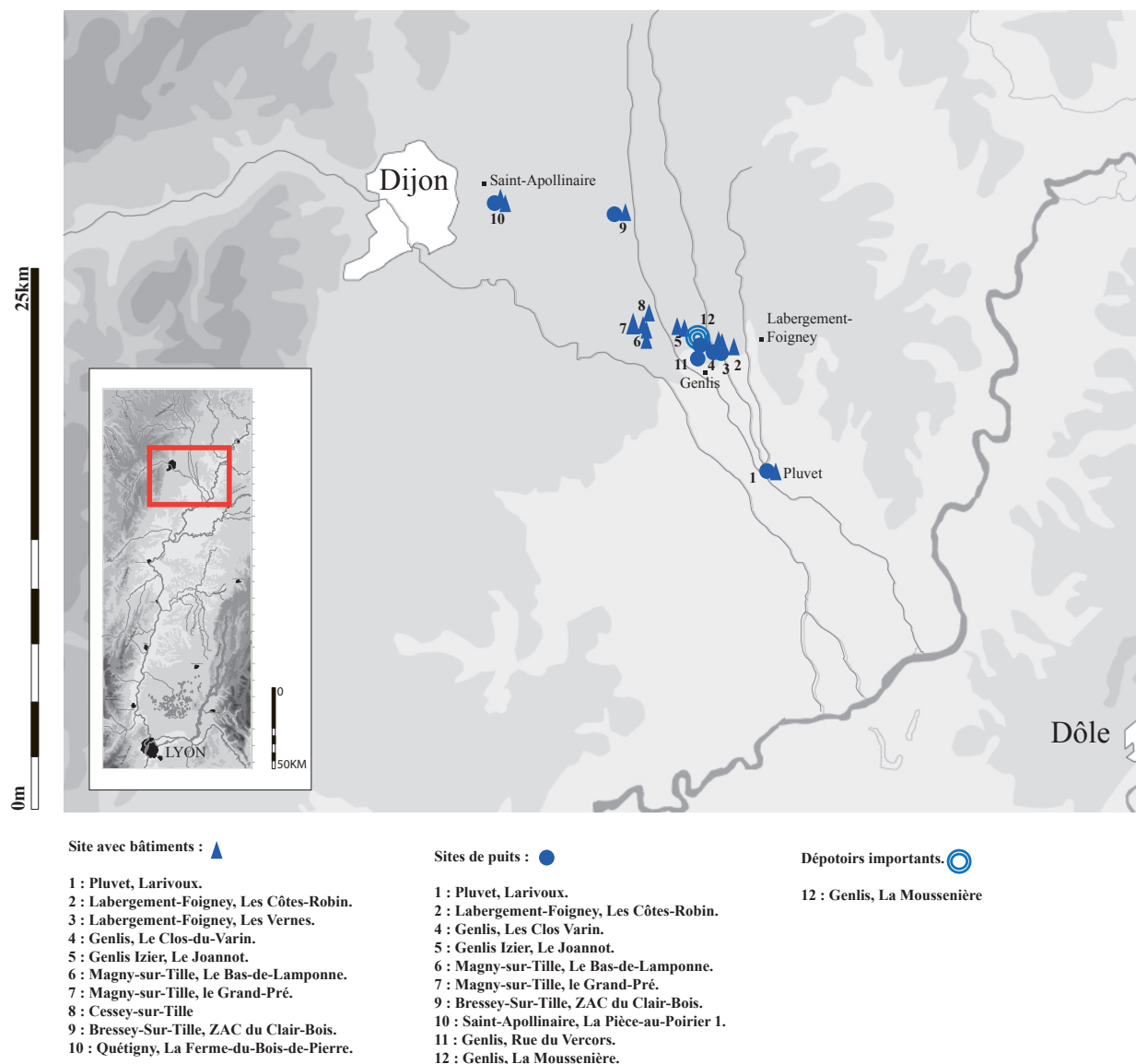


Figure 1 - Sites datés du Bronze ancien dans la plaine des Tilles, Côte d'Or, Bourgogne (carte : F. Ducreux, Inrap).

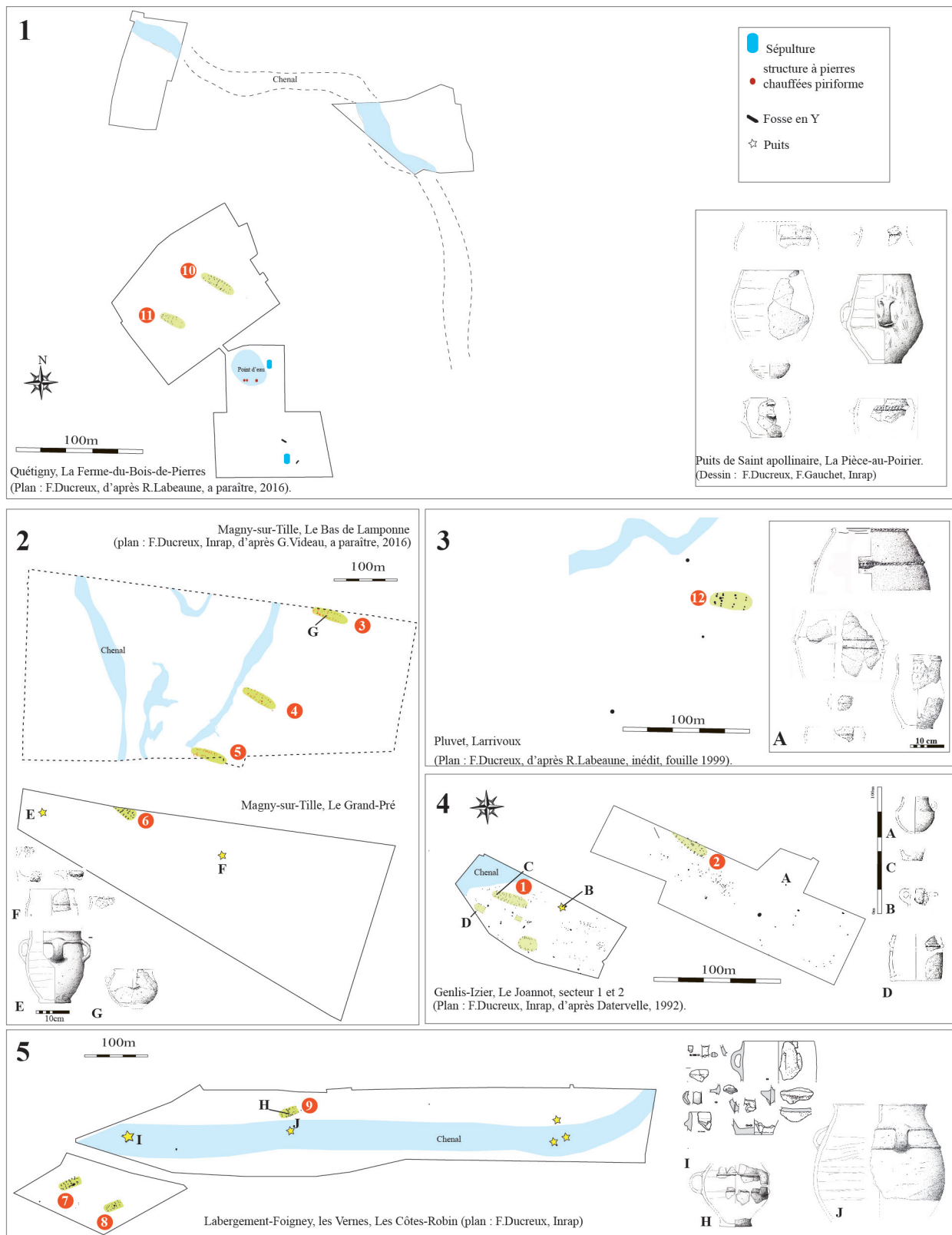


Figure 2 - Sites du Bronze ancien des régions de Genlis, de l'est dijonnais et de Pluvet. Les numéros cerclés de rouge correspondent aux plans de détails présentés fig. 4 (Mobilier : A, B, C, D, dessin F. Ducreux, Inrap ; B : dessin F. Ducreux et F. Gauchet, Inrap).

LES SITES

La région de Genlis (Côte d'Or)

Ce secteur concentre le plus grand nombre de sites d'habitats. Les plus importants, comme Genlis-Izier, « Le Joannot » (Darteville, 1992 ; Darteville, 1996, fig. 2, n° 4), Labergement-Foigney, « Les Côtes-Robin » (Ducruex, 2015 ; Ducruex, 2016, fig. 2, n° 5) et Magny-sur-Tille, « le Bas de Lamponne » (inédit, Fouilles G.Videau, Inrap, 2014, fig. 2, n° 2) peuvent concentrer plusieurs bâtiments répartis sur des zones différentes. D'autres établissements, à l'image du site de Genlis, « Le Clos du Varin » (Virlogeux, 2004) n'ont livré qu'un bâtiment et peu de structures annexes. La zone de Genlis témoigne d'une occupation dense, largement conditionnée par les chenaux de la Tille et de la Norge. L'organisation du territoire reste à ce jour difficile à cerner.

Genlis – Izier, « Le Joannot »

Ce site est le premier établissement du Bronze ancien à avoir été découvert dans la région (Darteville, 1992 ; Darteville, 1996). L'habitat est scindé en deux secteurs comportant chacun un grand bâtiment à plan en ellipse et quelques structures annexes (petits bâtiments à absides, structures excavées de type puits (fig. 2, n° 4). Pour le secteur 1, un grand bâtiment de plan en ellipse complet est implanté sur la rive d'un chenal ; trois autres bâtiments dont deux avec un plan en abside et un rectangulaire sont localisés dans sa périphérie. Le secteur 4 livre un seul grand bâtiment, de plan ellipsoïdal incomplet. La lecture de l'organisation spatiale des deux sites est compliquée par une forte réoccupation du secteur au premier âge du Fer - ce qui ne permet pas d'affirmer une stricte contemporanéité entre certaines structures et des bâtiments. Pour le Bronze ancien, les rares éléments de datation sont donnés par quelques formes céramiques fragmentées (fig. 3, A, B, C, D). Une datation large du site, comprise entre la deuxième moitié du Bronze ancien et le début du Bronze moyen a été retenue (Darteville, 1996).

Magny-sur-Tille, « Le Bas de Lamponne », « Le Grand Pré »

La fouille a été réalisée sur environ 6 ha – la plus grande surface décapée dans le cadre des fouilles préventives entreprises en Bourgogne – à l'occasion de l'aménagement de la ligne à grande vitesse Rhin-Rhône (fouilles G.Videau, Inrap, à paraître). L'habitat du « Bas de Lamponne », largement structuré par la présence de paléo-chenaux, a livré trois bâtiments de plan ellipsoïdal installés sur leurs rives. Dans un trou de poteaux associé au bâtiment le plus au nord, une tasse à carène douce à anse en ruban en céramique à pâte mi-fine, datable du début du Bronze ancien, a été découverte entière,

mais fragmentée par la mise en place du poteau (Fig. 2, n° 2, G). Le secteur du « Grand Pré », à l'ouest du premier secteur décapé, montre une occupation moins dense : un bâtiment de plan naviforme, incomplet en raison des limites de fouilles imposées par le projet. Deux puits viennent compléter les structures datables car leurs remplissages offrent deux des rares petits dépotoirs domestiques du début du Bronze ancien de la région (fig. 2, E et F).

Labergement-Foigney, « les Vernes », « Les Côtes-Robin »

Le site, à environ deux kilomètres à l'est du site précédent, est traversé par un chenal superficiel d'est en ouest. Une occupation datée du milieu et de la fin du Campaniforme est attestée et au Bronze ancien, le paysage est encore fortement conditionné par la présence du paléo-chenal sur les rives duquel sont implantés plusieurs puits (fig. 2, n° 5) et trois bâtiments de plans naviformes ou trapézoïdaux. Les éléments de datation sont rares et souvent issus du remplissage de puits (fig. 2, n° 5, I, J, K). Signalons pour le bâtiment 9, la présence d'un vase à profil galbé, orné de deux cordons lisses et d'une ou plusieurs anses en ruban, datable de la première moitié du Bronze ancien (fig. 2, H). Ce vase, écrasé contre les parois d'un trou de poteaux associé à la structure interne du bâtiment, n'est pas sans évoquer le cas de la tasse du bâtiment 3 de Magny-sur-Tille, cité plus haut. Ces deux observations permettent d'avancer l'hypothèse d'un possible rite fondateur.

Outre ces sites principaux, plusieurs occupations de moindre ampleur ont été enregistrées à Genlis : « Clos du Varin » (un bâtiment de plan naviforme non daté, Virlogeux, 2004, fig. 3, n° 13) ; au « Clos-Varin » (structures de type puits, Conche, 1994 ; Lecornué, 2014) à « La Moussenièrre », des structures de type puits et un dépotoir abondant en comblement d'un paléo-chenal datées de l'Épi-Campaniforme ont été étudiés (Ducruex, à paraître) et d'autres structures de type puits également épi-campaniformes sont signalées « Rue-du-Vercors » (Devevey, 2015).

La région de Dijon (Côte d'Or)

La densité de sites connus pour le Bronze ancien y est ici nettement plus basse (deux sites seulement) et cette lacune ne peut s'expliquer par une faiblesse du suivi archéologique, car ce secteur figure parmi les mieux renseignés sur le plan archéologique pour la région : l'hypothèse d'une occupation de moindre ampleur que celle du secteur de Genlis est donc envisageable.

Quétigny, « la Ferme du Bois de Pierre »

Il s'agit du site le plus important en surface et pour l'abondance des vestiges découverts de la région

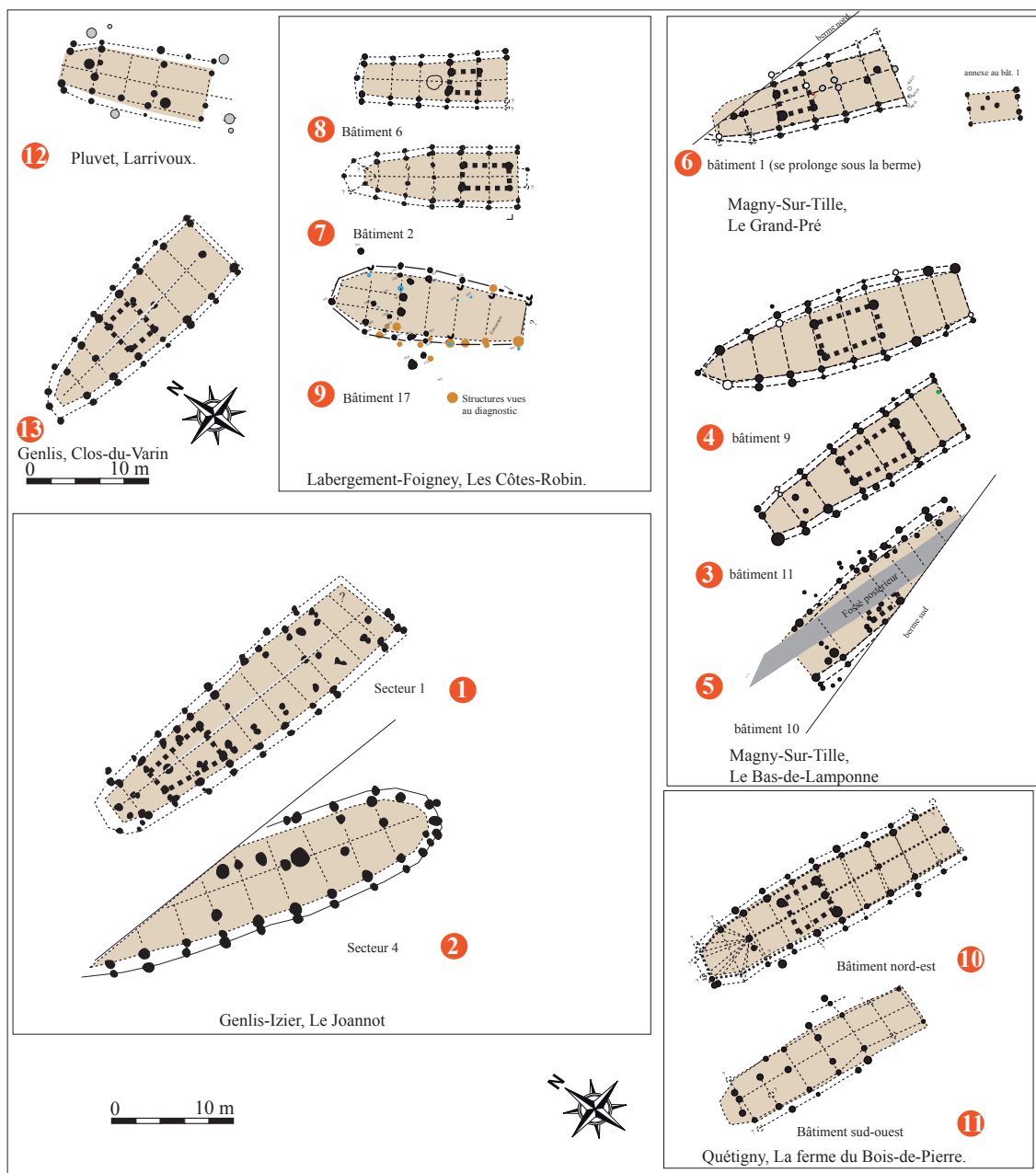


Figure 3 - Planche synoptique des différents bâtiments du Bronze ancien de plan en ellipse de la région dijonnaise (F. Ducreux, Inrap).

dijonnaise (fig. 3, n° 1). Il fait suite à une occupation campaniforme et il se développe sur le piémont d'un coteau calcaire de faible altimétrie, dominant le chenal d'un petit cours d'eau affluent de la Norgue. Le site a livré deux bâtiments de plan naviforme, associés à des zones humides, et des structures funéraires. L'étroite imbrication des structures datées du Bronze ancien et du Campaniforme et la présence d'un grand nombre de structures non datées ne facilite pas la lecture spatiale du site d'autant que celui-ci a été réoccupé au premier âge du Fer. Les éléments de datation sont très rares. Seuls quelques tessons issus du fond de la zone humide et du remplissage de fosses permettent juste de confirmer les datations ¹⁴C sans toutefois pouvoir les préciser.

La région de Pluvet (Côte d'Or)

Dans ce secteur, à 7 km au sud-est de Genlis, sur la Tille, un seul site est attesté et a été fouillé à l'occasion de l'exploitation d'une gravière. Cette faiblesse documentaire est à mettre en relation avec un moindre suivi archéologique que celui développé dans l'est dijonnais ou la zone de Genlis.

Pluvet, « Larrivoux »

Ce site, d'organisation simple, se compose d'un bâtiment de plan trapézoïdal, de dimensions peu importantes (12 m de longueur pour 5 m de large), situé

près d'un chenal et associé à quelques structures de type fosses et puits. Le bâtiment n'est pas daté directement, mais le mobilier présent dans les puits permet de caler l'occupation du Campaniforme à la fin du Bronze ancien (fig. 2, n° 3, A).

LES BÂTIMENTS : ÉTUDE COMPARATIVE

Dans l'état actuel des recherches, un corpus de 13 bâtiments aux structures lisibles et bien interprétables comme telles est à notre disposition (fig. 3). Deux autres ensembles, moins bien conservés peuvent être signalés à Bressy-sur-Tille, « ZAC Clair-Bois » (Ducreux, 2009) et à Magny-sur-Tille, « Le Paquier des Esseux » (Guillet, 1993), mais ils n'ont pas été intégrés dans le corpus, faute de données fiables. La planche synoptique de l'ensemble des bâtiments présentée figure 3 et le tableau de la figure 4 mettent en relief d'évidentes similitudes entre les différents plans, mais aussi quelques différences.

Les similitudes concernent une architecture extrêmement modélisée, définie par un plan basilical à deux nefs à abside et mur pignon droit. Les murs gouttereaux sont systématiquement édifiés sur doubles poteaux et une structure interne, formée de quatre gros poteaux délimitant un espace quadrangulaire est visible sur la plupart des édifices (fig. 3, n° 1, 3-4, 6-10, 13). Ce type de structures internes à quatre poteaux se retrouve également dans la région lyonnaise, sur deux bâtiments à plans naviformes du site de la Rue A. Isaac, à Lyon-Vaise (Treffort, 2015, fig. 4-5). Cette spécificité n'apparaît pas en revanche sur les plans des grands bâtiments d'Europe du Nord et centrale. Pour l'ensemble bourguignon, l'emplacement de cette structure dans le plan du bâti peut être variable : à l'avant du bâtiment (Labergement-Foigney, fig. 3, n° 8-7), au centre (Magny-sur-Tille, fig. 3, n° 3-4), à l'arrière, au niveau de l'abside (Genlis-Izier, fig. 3, n° 1). L'orientation des bâtiments est sensiblement la même : nord-ouest/sud-est et la variabilité peut être liée à des contraintes environnementales. La division de l'espace interne en travées de largeur sensiblement identiques (2,5 m) est également une constante pour l'ensemble du corpus bourguignon et elle se retrouve dans la plupart des architectures similaires en Europe du Nord ou en Europe Centrale (Arnoldussen, 2008). Une telle modélisation de pratiques architecturales semble caractéristique d'un groupe culturel bien homogène, mais elle peut aussi répondre à des contraintes d'ordre fonctionnel voire environnemental.

D'un point de vue culturel, ce type d'architecture est déjà connu en Europe du Nord et en Europe Centrale dès le Néolithique final et au Campaniforme et les meilleures

comparaisons s'orientent vers le nord-est de la France, le nord de l'Europe et l'axe danubien. En France, de tels bâtiments sont connus en Lorraine au Bronze moyen sur les sites de Vignot, « Les Auges » (Veber, 2005). En Europe du Nord, des bâtiments à plan en ellipse sont attestés au Campaniforme à Molenaarsgraaf (Pays-Bas, Harrison, 1986, p. 26), Noordwijk (Pays-Bas, Fokkens, 2008, fig. 1-7), mais ils présentent des plans plus simples, notamment dépourvus de poteaux doublés. Ces derniers sont, d'une façon générale, associés aux habitats datés de la fin du Bronze ancien au début du Bronze moyen (sites de la Dutch River, Pays-Bas, Arnoldussen, 2008 ; Arnoldussen et De Vries, 2013-2014).

La variabilité dans les dimensions est l'une des principales différences entre les bâtiments. La grande maison de Genlis-Izier, même incomplète, affiche les plus grandes dimensions pour notre échantillon (plus de 36 m de longueur pour 8 m de largeur) et elle comporte plus de dix travées (fig. 3, n° 2). Ce bâtiment reste exceptionnel pour le corpus bourguignon. Les dimensions les plus fréquemment rencontrées sont de l'ordre de 25 m de longueur pour 6 à 8 m de largeur pour les plus grands bâtiments et de 13 m pour 5 m pour les unités les plus petites (fig. 4) avec de six à huit travées selon la longueur. La variabilité des dimensions est donc importante entre les différents bâtiments, ceci malgré une mise en œuvre architecturale identique.

Le plan des bâtiments connaît également d'assez importantes variantes :

- bâtiments à longs côtés parallèles, mur pignon en abside : Genlis-Izier, « Le Joannot » (fig. 3, n° 1 et 2) ; Saint-Apollinaire, « la Ferme du Bois de Pierre » (fig. 3, n° 10 et 11) ;
- bâtiments à plan naviforme, mur pignon en abside : Genlis, « Clos-du-Varin » (fig. 3, n° 13) ; Magny-sur-Tille, « Le Bas de Lamponne » (fig. 3, n° 4), Labergement-Foigney, « Les Côtes Robin » (fig. 3, n° 9).
- bâtiments à plan sub-trapézoïdal : Pluvet, « Larrivoux » (fig. 3, n° 12), Labergement-Foigney, « Les Côtes-Robin » (fig. 3, n° 8), Magny-sur-Tille, « Le Bas de Lamponne » (fig. 4, n° 3), Magny-sur-Tille, « Le Grand Pré » (fig. 3, n° 6).

Le corpus n'est pas encore assez étoffé pour réaliser une véritable typologie des plans, mais il semble que les formes trapézoïdales soient réservées aux bâtiments de petite envergure et que les plans naviformes ou à longs murs parallèles soient associés aux constructions de plus grande ampleur. Les bâtiments de petits modules semblent être spécifiques à la région car ce concept n'apparaît pas dans les habitats d'Europe du Nord ou Centrale où les grandes constructions longues sont largement privilégiées (Arnoldussen, 2008).

		Forme	Emprise connue	Nombre de travées	Structure Interne	Doublement des poteaux de façade	datation	remarques
Labergement 8	Bâtiment 6	Trapézoïdale	12 x 4	5	2 x 2	Oui	Céramique BZ A	Bien conservé
Les Côtes-Robin 7	Bâtiment 2	Naviforme	14 x 4	6	4x 2	Oui	Céramique BZ A 3470 +/-30BP	Bien conservé
9	Bâtiment 17	Naviforme	16 x 6 16 x 4	6	?	Oui	Céramique BZ A2 3550+-35BP 3610+-35BP	Mal conservé
Quétigny 10 La ferme du bois de Pierre	Bât. N-est	quadrangulaire à abside	24 x 6	10	4 x 4	Oui	3710+-35BP 3715+-35BP 3800+-35BP 3875+-35BP	Bien conservé
11	Bât. S-Ouest	Quadrangulaire?	16 x 5	6	?	oui ?	3835+-30BP 3730+-35BP 3865+-35BP 3880+-35BP	Très mal conservé
Magny-sur-Tille Le bas de Lamponne 6	Bâtiment 1	Trapézoïdale	16 x 6 16 x 2	6	2 x 3	Oui	3700+-40BP 3570+-30BP 3575+-30BP	Bien conservé, peut-être incomplet
4	Bâtiment 9	Naviforme	24 x 6	8	6 x 3	Oui	3605+-35BP	Bien conservé
3	Bâtiment 11	Trapézoïdale	18 x 3	7	6 x 2,5	Oui	3610+-35BP	Bien conservé
Genlis Clos-du-Varin 12		Naviforme	20 x 6 20x 1	7	3 x 3	Oui	?	Bien conservé, pas de datation
Genlis-Izlier 1	Secteur 1	Trapézoïdale	28 x 8	11	6 x 4	Oui	Céramique BZ A	Datation indirecte (structures voisines)
Le Joannot 2	Secteur 4	Naviforme	32 x 8	9	?	Oui	Céramique BZ A	Incomplet, datation indirecte

Figure 4 - Tableau des caractéristiques architecturales du corpus des bâtiments du Bronze ancien de la plaine des Tilles et de la région dijonnaise (Côte d'or, Bourgogne).

DONNÉES CHRONOLOGIQUES

La faiblesse du mobilier recueilli en contexte pose des difficultés pour la datation des différents bâtiments, notamment en termes de chronologie relative. Les nouvelles précisions des datations ¹⁴C nous permettent de positionner l'ensemble des bâtiments dans une fourchette allant de -2200 à -1700 avant notre ère (fig. 5). Parmi les bâtiments les plus anciens figurent les deux grands exemplaires de Saint-Apollinaire, « La Ferme du Bois de Pierre », datés entre -2200 et -1900 av. J.-C. ; le plus récent est attesté sur le site de Labergement-Foigny (Bâtiment 2), daté entre -2180 et -1730 av. J.-C.

Sur la base de ces dates, l'occupation se déroule sur une fourchette chronologique assez large, de la fin du Campaniforme au milieu du Bronze A2. Avec une telle durée d'occupation, des questions subsistent sur la chronologie relative des bâtiments et l'organisation du territoire, toutefois, l'homogénéité du mobilier associé aux sites pousse à proposer de réduire les bornes de l'occupation à la simple période du Bronze A1. Les arguments chronologiques ne sont pas, pour le moment, suffisants pour discuter de la chronologie relative interne au sein des sites comportant plusieurs bâtiments, comme à Labergement-Foigny ou Magny-sur-Tille. De ce fait, si une impression de contemporanéité se dégage dans l'organisation spatiale et le mobilier, celle-ci reste à démontrer plus à fond.

L'ARCHITECTURE : ÉTUDE DES CAS DE LABERGEMENT- FOIGNEY, « LES CÔTES-ROBIN » ET DE QUÉTIGNY, « LA FERME DU BOIS-DE-PIERRE »

Le plan partiel des bâtiments révèle une organisation spatiale cohérente. À Quétigny (fig. 6), les proportions de l'ensemble semblent régies par un « module » d'environ 2,30 m, que l'on retrouve dans les intervalles des files de poteaux latéraux : ainsi, la largeur de la nef centrale (hors ligne externe de poteaux) correspond à deux modules, pour une longueur totale de 10 modules (10 travées). À Labergement (fig. 7), si les longueurs et largeurs totales des deux bâtiments sont légèrement différentes (bâtiment 2 : 5 m x 14,5 m ; bâtiment 6 : 4,5 m x 12,5 m), l'entraxe des travées obéit à la même constante (2,30 m) qu'à Quétigny.

Site	Structure	Couche	Date BP	1 sigma	%	2 sigma	%	Fiabilité	Chrono	Contexte
Quétigny, LFDBP	Bâtiment nord ouest	13	3715,3			2201-2028	95,4	Bon	BZa1	TP maison
Quétigny, LFDBP	Bâtiment nord ouest	8	3710,35			2204-2017	93,6	Bon	BZa1	TP maison
Quétigny, LFDBP	Bâtiment nord ouest	30	3600,35			2039-1881	93,6	Bon	BZa1	TP maison
Quétigny, LFDBP	Bâtiment nord ouest	36	3675,3			2141-1956	95,4	Bon	BZa1	TP maison
Quétigny, LFDBP	Bâtiment nord est	109	3730,35			2210-2028	92,5	Bon	BZa1	TP maison
Quétigny, LFDBP	Bâtiment nord est	116	3665,35			2141-1942	95,4	Bon	BZa1	TP maison
Quétigny, LFDBP	Bâtiment nord est	108	3635,3			2051-1912	83,1	Bon	BZa1	TP maison
Labergement-Foigny	Bâtiment 17	647	3610,35	1926-2022	68,2	1885-2041	98,9	Bon	BZa1	TP maison
Magny-sur-Tille, LBDP	Bâtiment 11	2634	3610,35	1926-2022	68,2	1885-2041	91,8	Bon	BZa1	TP maison
Magny-sur-Tille, LBDP	Bâtiment 11	2563	3590,35	1896-1977	62,7	1877-2036	92,9	Bon	BZa1	TP maison
Magny-sur-Tille, LBDP	Bâtiment 9	2348	3605,35	1918-1984	48,3	1883-2040	92,9	Bon	Bza1	TP maison
Magny-sur-Tille, LBDP	Bâtiment 1	1036	3570,3	1884-1956	68,2	1876-1984	81,6	Bon	BZa1	TP maison
Magny-sur-Tille, LBDP	Bâtiment 1	1061	3565,35	1880-1971	68,2	1889-2023	80,4	Bon	BZa1	TP maison
Labergement-Foigny	Bâtiment 2	71	3470,3	1744-1782	27	1884-1736	95,4	Bon	BZa1	TP maison

Figure 5 - Datations ¹⁴C relatives au corpus des bâtiments de la plaine des Tilles et de la région dijonnaise (Côte d'or, Bourgogne).

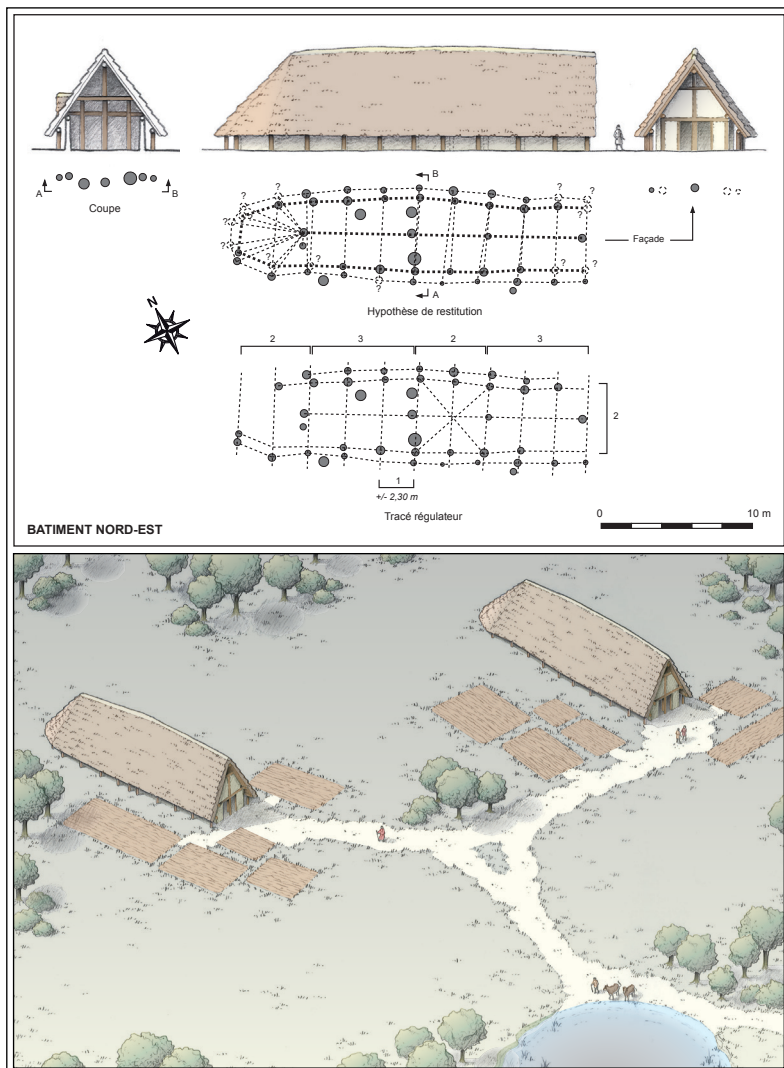


Figure 6 - Plan et proposition de restitution du bâtiment nord-est Bronze ancien de Quétigny, « La Ferme du Bois-de-Pierre », (Côte d'Or), Dessin C. Gaston.

La structure interne

À Quétigny, un axe central, composé d'une file de quatre trous de poteaux, correspond au support de la faîtière¹. À Labergement, la configuration est plus complexe avec un seul poteau central attesté dans le bâtiment 2, mais en revanche, on observe dans la partie antérieure des bâtiments la présence d'un quadrilatère formé de quatre trous de poteaux de plus forte section. L'interprétation d'une telle structure interne, dont le rôle n'est pas forcément indispensable dans des bâtiments de si petite taille, peut être envisagée de deux manières : une construction antérieure (grenier ?) reprise dans la structure de l'édifice ou un premier cadre rigide bâti, servant de support d'appui à l'ensemble des pièces de construction suivantes. Dans ce dernier cas de figure, et selon un principe technique déjà mis en évidence ailleurs, en particulier

¹ Dans le parc de Samara (Somme), les restitutions de constructions à faîtière porteuse montrent que ce type d'ossature entraîne une construction conçue selon les axes longitudinaux : on dresse d'abord les alignements de poteaux porteurs coiffés de la faîtière et des sablières, puis les chevrons disposés librement viennent réunir les trois ou cinq lignes de supports (Buchenschutz, 2005, p. 55). Cependant, il est préférable de relier en premier les têtes de poteaux par l'entrait avant de mettre en place les chevrons (Hodara, 2005, p. 72).

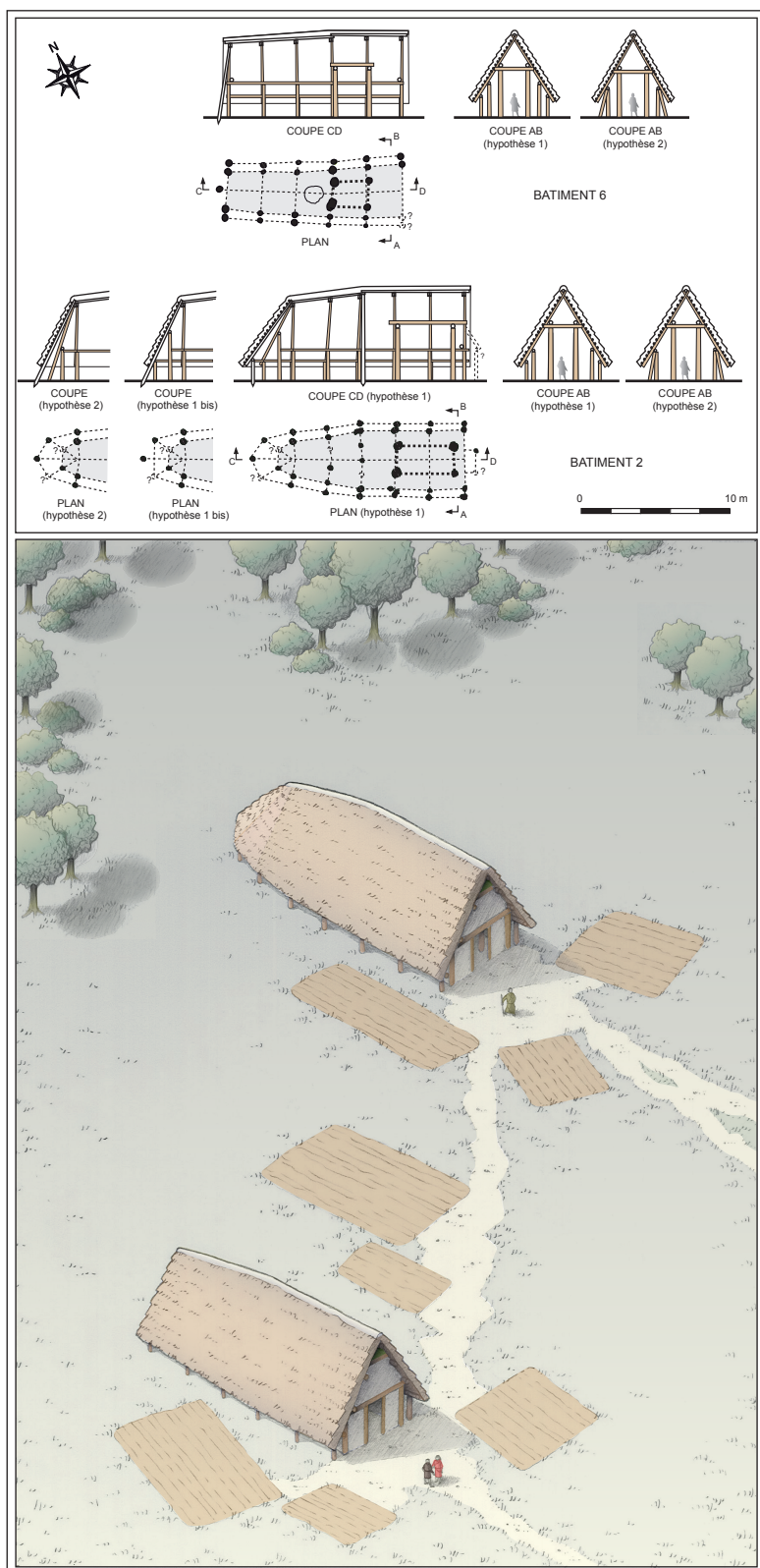


Figure 7 - Plan et propositions de restitution du bâtiment Bronze ancien n° 2 de Labergement-Foigny, « Les Côtes Robin », (Côte d'Or), dessin C. Gaston.

au Hallstatt², la structure porteuse est constituée des deux portiques du cadre central, contreventés ensemble, et supportant les couples de chevrons s'appuyant à leur base sur les sablières de la paroi latérale et sur les sablières hautes des portiques, ces dernières jouant alors le rôle de faux-entraits pour les deux couples principaux. Il ne faut d'ailleurs pas exclure que cette structure à quatre poteaux ait été destinée à soutenir dès la construction une plateforme faisant office de grenier intégré à l'unité domestique – comme on le suppose dans d'autres cas (Carozza et Marcigny, 2007, p. 43).

Les parois périphériques

Sur les deux sites, de part et d'autre de la structure interne, une double ligne de poteaux matérialise les parois. La double file étroite de couples de poteaux latéraux est une des composantes de l'architecture protohistorique, en particulier pour l'âge du Bronze. La difficulté est d'interpréter la fonction de ces deux lignes et plusieurs solutions sont envisageables :

- Les deux files participent d'une même paroi épaisse, par exemple en terre, dont elles constituent l'enveloppe structurelle : on retrouve ce principe à Beaumont, dans le Puy-de-Dôme, où des tranchées périphériques associant des doubles poteaux incitent à restituer une technique de construction des parois proche de celle du pisé (Saintot et Le Barrier, 2009, p. 115). Cependant, dans cet exemple, les couples de poteaux sont plus nombreux, rapprochés et perpendiculaires à la paroi, ce qui n'est pas le cas à Quetigny.

- La file extérieure est la paroi, la file intérieure sert de support aux chevrons : on retrouve ce principe par exemple à Oss aux Pays-Bas (Gerritsen, 2003, p. 44), où la paroi se situe juste à l'arrière des poteaux supportant les pannes sablières, mais il semble que cette configuration soit relativement rare.

² Comme dans les édifices du type de Grisy-sur-Seine « Les Terres du Bois Mortier » (Gouge, 2005, p. 285). Mais cette technique de construction a été récemment observée beaucoup plus près, autour de Dijon, sur les sites de « La Peute Combe » à Plombières-Les-Dijon, et « La Favière » à Collonges-Les-Premières.

- La paroi est placée sur la ligne intérieure de poteaux : c'est la solution la plus répandue (Gerritsen, 2003, p. 47), et la mieux mise en évidence, comme à Alphen-Ekeren en Belgique (Gerritsen, 2003, p. 58), à Oss-Mettegeupel aux Pays-Bas (Gerritsen, 2003, p. 73), à Genlis en Côte-d'Or (Carozza et Marcigny, 2007, p. 49), ou à Antran dans la Vienne (Pautreau, 1988, p. 52). C'est ce parti architectural qui sera retenu pour Quetigny, la file intérieure servant de structure à la paroi, et la file extérieure servant de support et de rive aux chevrons.

Cependant, il ne faut pas exclure une fonction porteuse pour cette paroi : la présence d'entrants, supportés par les parois³ internes, semble se deviner dans le léger décalage d'alignement entre chaque poteau faitier et l'axe des couples de poteaux latéraux correspondants. On retrouve ce principe constructif mixte, à soutien faitier et entrant, dès la période du Bronze moyen (Faye, 2005, p. 154).

Par ailleurs, la distance réduite (40 à 60 cm) entre les axes des deux files de trous de poteaux, en particulier à Labergement, incite à proposer une autre variante à ces propositions, celle de relier directement les couples de poteaux à leur sommet, la file externe étant constituée de poteaux obliques venant contrebuter la file interne, porteuse, permettant ainsi de compenser les poussées obliques liées à la compression des fermes. Cette configuration est présente dans de nombreux exemples, depuis l'âge du Bronze, comme en Allemagne à Riesburg (Laurelut *et al.* 2005, p. 26) ou en Côte-d'Or à Genlis-Izier⁴ (Darteville, 1992, p. 232), jusqu'à nos jours, l'ethno-architecture permettant encore d'en observer quelques derniers témoins actuels en France, notamment dans les Pays-de-Loire (Épaul, 2009). La présence de traces inclinées dans les coupes des trous de poteaux aurait été un indice décisif, mais la faible profondeur de conservation de ceux-ci ne permettent pas de privilégier davantage cette hypothèse.

Dans cette configuration, on peut proposer pour les parois une hauteur d'environ 2 m, impliquant une rive de toiture à moins d'un mètre du sol. À Labergement, au sommet du bâtiment, les chevrons soutiendraient la faitière selon le principe « *sparren* ». La pente de toiture, proche de 60° en raison de son mode de couverture (chaume), porterait la hauteur maximale du bâtiment 2 à près de 6,5 m, et celle du bâtiment 6 vers 6 m. À Quetigny, la hauteur maximale de l'édifice serait proche de 7 m, mesure correspondant plus ou moins à la largeur de son emprise maximale au sol. Ces valeurs sont à mettre en parallèle avec celles estimées en Suisse pour les hauteurs de bâtiments analogues de cette période, qui sont comprises entre 6 et 8 m (Hochuli *et al.* 1998, p. 197).

³ Comme c'est le cas à Nola (Livadie *et al.* 2005, p. 495), où les rares poteaux internes n'ont joué qu'un rôle mineur "d'accompagnement" de la structure porteuse, la cloison périphérique pouvant elle-même assurer la stabilité de l'ensemble. Cependant, il n'est pas certain que les chevrons descendent jusqu'au sol, comme à Nola et dans le grand bâtiment néolithique de Moulins-sur-Céphons (Indre), par exemple, l'hypothèse proposée place la base des chevrons à 60 cm du sol (Hamon et Hodara, 2005, p. 310).

L'abside

Ce choix architectural s'inscrit dans un abondant corpus de plans de bâtiments (Lepaumier *et al.*, 2005, p. 246 ; Billaud, 2005, p. 393 ; Domanico, 2005, p. 530), que l'on retrouve notamment jusqu'en Grèce archaïque, dans des édifices construits entre le X^e et le VIII^e siècle avant J.-C., en particulier la maison de l'unité IV₁ à Nichoria en Messénie (Hellmann, 2010, p. 36), ou en Italie, avec le remarquable exemple des bâtiments de Nola (Livadie *et al.*, 2005, p. 495), dont les vestiges exceptionnellement bien conservés montrent des bâtiments à abside, à paroi périphérique très basse, et dont l'accès est assuré par une porte sur le pignon opposé.

Sur les deux sites, l'abside est orientée vers le nord-ouest. Cette orientation permet d'assurer un contreventement plus efficace par rapport aux vents dominants et de protéger ainsi des intempéries l'accès opposé. Cette orientation de la porte ne semble d'ailleurs pas anodine car, dans la plupart des cas, son ouverture vers l'est ou le sud-est, est directement liée au lever du soleil ; à l'intérieur des maisons, les activités quotidiennes et l'artisanat se concentrent dans la partie méridionale, tandis que le repos des gens et le stockage se placent plutôt au nord (Ralston et Pope, 2005, p. 45).

À Labergement, cette abside est surtout visible sur le bâtiment 2 et plusieurs hypothèses sont envisageables concernant sa physionomie. Dans la première, le poteau axial à l'extrémité nord-ouest resterait vertical et participerait à la ligne de poteaux externe du bâtiment ; dans la seconde, ce poteau axial serait incliné, comme les poteaux de la file externe dans l'hypothèse oblique et il servirait de contreventement venant contrebuter la dernière ferme de la charpente, servant ainsi également de chevron axial pour la couverture de la croupe. Le côté nord-ouest du bâtiment 6 offre une configuration différente car l'édifice ne se termine pas par une abside, mais par un pignon plat. Cependant, comme dans le bâtiment 2, un poteau axial se détache de cette façade arrière, mais à une faible distance et on pourrait donc envisager ici, comme dans la deuxième hypothèse du bâtiment 2, la présence d'un poteau incliné venant contrebuter la dernière ferme de charpente. Il ne faut pas exclure non plus l'éventuelle disparition de traces de poteaux supplémentaires dessinant une véritable abside.

Dans le cas de Quetigny, le tracé de la paroi sud-ouest du bâtiment entame une légère courbure vers l'extrémité nord-ouest : ce fléchissement pourrait évoquer le départ d'une abside. La présence de deux absides est possible, les deux travées centrales, de plan carré, pouvant alors être considérée comme l'axe de symétrie de l'ensemble, ce qui porterait, dans cette hypothèse, la longueur totale de l'édifice à près de 28 m. On rencontre notamment des bâtiments avec double abside à Venray-Hoogriebroek aux Pays-Bas (Gerritsen, 2003, p. 59), ou à Hettange-Grande

en Moselle (Faye, 2005, p. 157). Dans ce cas, il est nécessaire d'installer un accès latéral au bâtiment, comme cela est constaté ailleurs (Gerritsen, 2003, p. 43).

Cependant, la présence d'une seule abside fermant le bâtiment au nord-ouest semble plus vraisemblable, pour deux raisons : la première est liée aux dimensions de l'édifice : la longueur au sol, dans cette configuration, se situerait entre 24 et 25 m, pour une largeur de 6, 60 m. Or un bâtiment de l'âge du Bronze découvert non loin, à Genlis (Côte-d'Or), est restitué avec une longueur d'un peu plus de 25 m pour près de 8 m de large (Carozza et Marcigny, 2007, p. 49), avec un entraxe visible de près de 6,50 m pour les poteaux faitiers. En second point, on observe la présence d'une tierce centrale liée au poteau faitier : s'agit-il là d'un renforcement ponctuel, d'un cloisonnement interne ? Quelle que soit l'explication, la position de cette division interne renforcerait l'hypothèse d'une seule abside, puisqu'alors cette structure diviserait en deux parties égales la longueur de l'édifice. Enfin, les bâtiments de Quetigny, qui, partageant avec l'édifice de Labergement plusieurs points communs architecturaux, ne présentent pas traces d'absides sur leur façade sud-est.

LES MODALITÉS ET L'ÉVOLUTION CHRONOLOGIQUE DE L'HABITAT.

Cette étude des bâtiments et de l'organisation des sites amène plusieurs remarques et commentaires :

- pour l'habitat proprement dit, la proximité des bâtiments avec des zones humides, chenaux ou points d'eau de type mare est observable sur la plupart des sites étudiés (fig. 2) ; les rives des chenaux en activité ou en cours de stabilisation sont de loin des emplacements de premier choix. La présence systématique de structures de type puits dont l'usage était réservé à la population locale est un fait démontré par un récent travail d'analyses paléo-environnementales (Sordoillet *et al.*, 2016).

- Dans le cas où plusieurs bâtiments coexistent sur le même site, comme dans la plupart des cas présentés, ceux-ci sont édifiés à une distance respectable les uns des autres (environ une soixantaine de mètres), ce qui suggère une organisation générale entre un habitat regroupé de type village et le modèle de fermes dispersées plus connu à la fin de l'âge du Bronze. Ce type d'organisation ressort également à l'observation des sites du Bronze ancien au Bronze moyen des Pays-Bas, notamment à Hijken (Arnoldussen, 2008).

- Sur le plan de l'évolution chronologique, les trois groupes de bâtiments de Genlis, Pluvet et Saint-Apollinaire font suite à une occupation campaniforme. À Genlis, zone la mieux documentée, les sites campaniformes sont regroupés sur un petit secteur situé entre les

sites de Genlis, « Le Clos Varin » et Labergement-Foigny, « Les Côtes Robin » (fig. 6), réoccupé ensuite de façon dense au Bz A1. Les établissements les plus éloignés semblent davantage le fruit d'une création *ex-nihilo*. Une remarque similaire peut être faite pour la fin de l'occupation, dans la deuxième moitié du Bronze ancien et celle-ci se caractérise par des puits livrant un mobilier céramique rare, tous situés dans le secteur où une occupation campaniforme avait été décelée. Il est donc possible de faire l'hypothèse d'une phase d'extension d'un territoire au début du Bronze ancien à partir d'un secteur occupé au Campaniforme et d'une phase de repli sur le même secteur à la fin du Bronze ancien. Cette hypothèse est bien sûr largement conditionnée par l'état encore lacunaire de nos connaissances et devra être confirmée.

HYPOTHÈSES FONCTIONNELLES

La fonction des bâtiments de l'est dijonnais reste imprécise car les sols protohistoriques ayant été complètement arasés, les données paléo-environnementales et paléobotaniques ne sont ici d'aucun secours. Hors région, le concept de ferme étable, retenue par H. Dartevelle pour les bâtiments de Genlis/Izier est l'hypothèse la plus souvent évoquée et elle permet en outre d'expliquer la compartimentation transversale des bâtiments (Dartevelle, 1994 ; Dartevelle, 1996). Dans le cas de l'ensemble de l'est dijonnais, les grands bâtiments de Genlis/Izier et de Saint-Apollinaire peuvent effectivement avoir joué ce rôle. Mais qu'en est-il des petits bâtiments, pour lesquels l'hypothèse de ferme étable s'applique difficilement ? La similitude des méthodes de construction et l'organisation spatiale des plans au sol pousse malgré tout à imaginer des fonctions similaires. La conservation du mobilier osseux et d'une partie des données paléobotaniques dans les structures de type puits montre des pratiques agricoles diversifiées avec un élevage du bœuf, du mouton, du porc. Les bâtiments de petites dimensions peuvent alors avoir joué le rôle de fermes/bergeries. Cette hypothèse reste discutable et l'on peut tout aussi bien imaginer d'autres fonctions : bâtiments agricoles et ou de stockage ou simples habitations ? Le stockage interne, souvent évoqué pour les grands bâtiments de cette période peut être également évoqué pour les exemples bourguignons, notamment grâce aux structures internes sur quatre poteaux, associées à la plupart des plans de bâtiments.

LE BRONZE ANCIEN DE GENLIS DANS SON CONTEXTE CULTUREL

L'occupation du secteur de Genlis au Bronze ancien peut donc être globalement datée de sa première étape (Bz A1). Rappelons l'occupation antérieure

du Campaniforme et une phase de pré-abandon du territoire dans la seconde étape du Bronze ancien. Cette période reste encore très méconnue, même si la dernière décennie a produit des fouilles avec des ensembles mobiliers homogènes mais modestes.

L'apparition de ce type de bâtiments dans les plaines de l'est dijonnais à la transition Campaniforme - Bronze ancien semble relever de connexions avec les domaines culturels nord et centre européens, où ce type d'architecture est déjà connue dès le Néolithique final. D'autres connexions avec l'Europe centrale, notamment pour les domaines funéraires et matériels sont à évoquer pour la période du Campaniforme ; les sépultures à incinérations récemment fouillées sur le site de Genlis, « Le Nicolot » en sont un exemple (Christin *et al*, 2016). La fin du Campaniforme voit une réorientation des influences culturelles vers la moyenne vallée du Rhône et le style barbelé (fig. 2, E, F, G, H). La région de Genlis semble alors située au sein d'une zone tampon qui présente à la fois des connexions orientales et méridionales. Cette situation engendre une dynamique culturelle forte marquée par des innovations importantes en matière de productions céramiques et une part de conservatisme sensible dans le traitement de motifs typiques du style barbelé (chevrons larges, triangles) dans les traditions campaniformes (peigne). Enfin, le Bronze ancien local montre des influences rhodaniennes et nord alpines sensibles au travers des mobiliers de Saint-Apollinaire (figure 2, B) et de Pluvet, Larrivoux (fig. 2, A).

CONCLUSION

Les fouilles effectuées récemment sur le secteur de la plaine des Tilles renouvellent les données sur le Bronze ancien régional avec un corpus de bâtiments homogènes et bien datés par le ¹⁴C. Toutefois, beaucoup de questions demeurent encore posées, concernant notamment la fonction de ces bâtiments et l'organisation du territoire. Le cadrage chronologique de cet ensemble doit encore être précisé et la faiblesse des éléments mobiliers actuellement à notre disposition ne permet que des hypothèses chronologiques larges.

BIBLIOGRAPHIE

Arnoldussen S.

2008 : A Living Landscape, Bronze Age Settlements Sites in the Dutch River Area (c. 2000-800 BC), Sidestone Press, Leiden, 535 p.

Arnoldussen S., De Vries K. M.

2013 / 2014 : Of Farms and Fields : the Bronze Age and Iron Age Settlement and Celtic Fields at Hijken – Hijkerveld, *Palaeohistoria*, 55/56, p. 85-104.

Billaud Y.

2005 : Traces fugaces et architecture de terre au Bronze final : le cas de Laprade (Lamotte-du-Rhône, Vaucluse, TGV Méditerranée), in Buchsenschutz O. et Mordant C. (dir.), *Architectures protohistoriques en Europe occidentale du Néolithique final à l'âge du Fer*, actes du 127^e Congrès national des Sociétés historiques et scientifiques, Nancy 2002, 15-20 avril 2002, Paris, Éditions du CTHS, p. 389-404.

Buchsenschutz O.

2005 : Du comparatisme à la théorie architecturale, in Buchsenschutz O. et Mordant C. (dir.), *Architectures protohistoriques en Europe occidentale du Néolithique final à l'âge du Fer*, actes du 127^e Congrès national des Sociétés historiques et scientifiques, Nancy 2002, 15-20 avril 2002, Paris, Éditions du CTHS, p. 49-63.

Carozza L., Marcigny C.

2007 : *L'âge du Bronze en France*, Paris, Éditions La Découverte, (coll. Archéologies de la France), 155 p.

Christin L. Ducreux F., Fossurier C.

À paraître: The Bell Beaker Cremations at Genlis (Bourgogne, France), *Musicaia archaeologica*, Bratislava, SK.

Conche F.

1994 : Occupation du sol protohistorique et gallo romaine à Genlis (Côte d'or), *Revue archéologique de l'Est*, 45, fasc. 1, p. 91-114.

Dartevelle H.

1992 : Genlis-Izier (21) « Le Joannot » : structures domestiques et funéraires protohistoriques en Bourgogne orientale, *Revue archéologique de l'Est*, 43, fasc. 2, p. 225-268.

1996 : Izier-Genlis (Côte d'Or) : nouvelles données sur l'habitat en plaine au début de l'âge du Bronze, in Mordant C., Gaiffe O. (dir.), *Cultures et sociétés du Bronze ancien en Europe*, actes du 117^e Congrès national des Sociétés savantes, Clermont-Ferrand 1992, Paris, Éditions du CTHS, p. 467-482.

Domanico L.

2005 : Tradition et innovation dans l'architecture de l'âge du Bronze final et du premier âge du Fer en Étrurie, in Buchsenschutz O. et Mordant C. (dir.), *Architectures protohistoriques en Europe occidentale du Néolithique final à l'âge du Fer*, actes du 127^e Congrès national des Sociétés historiques et scientifiques, Nancy 2002, 15-20 avril 2002, Paris, Éditions du CTHS, p. 513-536.

Devevey F.

2015 : Genlis, Rue du Vercors, « La Nicolot », Côte-d'Or, Bourgogne, *Occupations protohistoriques et antiques de la plaine des Tilles*, Rapport de fouille archéologique, Inrap Grand Est-sud, DRAC, Service régional de l'Archéologie de Bourgogne, Dijon, 364 p.

Ducreux F.

2009 : *Bressey-sur-Tille, (Côte-d'Or), « ZAC du Clair Bois »*, Rapport de diagnostic, Inrap Grand Est-sud, DRAC, Service régional de l'Archéologie de Bourgogne, Dijon.

2015 : *Habitats protohistoriques et gallo-romains dans la plaine des Tilles*, Rapport d'Opération, Fouille archéologique, Inrap Grand Est-sud, DRAC, Service régional de l'Archéologie de Bourgogne, Dijon, 2 vol. , 753 pages.

2016 : Les occupations de l'âge du Bronze à Labergement-Foigny, Lieudit, « Les Côtes Robin », *Bulletin de l'Association pour la Promotion des Recherches sur l'Âge du Bronze*, n° 14, p. 82-96.

Épaud F.

2009 : Approche ethnoarchéologique des charpentes à poteaux plantés : les loges d'Anjou-Touraine, *Archéologie médiévale*, t. 39, p. 121-160.

Faye O.

2005 : Un habitat de l'âge du Bronze moyen à Hettange-Grande (Moselle), in Buchsenschutz O. et Mordant C. (dir.), *Architectures protohistoriques en Europe occidentale du Néolithique final à l'âge du Fer*, actes du 127^e Congrès national des Sociétés historiques et scientifiques, Nancy 2002, 15-20 avril 2002, Paris, Éditions du CTHS, p. 149-159.

Fokkens H.

2008 : *Bronze Age Settlements in the Low Countries*, Ed. Stijn Arnoldussen, 200 p.

Gerritsen F.

2003 : *Local Identities, Landscape and Community in the Late Prehistoric Meuse-Demer-Scheldt Region*, Amsterdam University Press, (Archaeological Studies 9), 306 p.

Gouge P.

2005 : L'architecture des habitats protohistoriques dans la région du confluent Seine-Yonne, in Buchsenschutz O. et Mordant C. (dir.), *Architectures protohistoriques en Europe occidentale du Néolithique final à l'âge du Fer*, actes du 127^e Congrès national des Sociétés historiques et scientifiques, Nancy 2002, 15-20 avril 2002, Paris, Éditions du CTHS, p. 267-297.

Guillet E.

1993 : *Magny-sur-Tille, « Le Paquier des Esseux » (Côte-d'Or), occupation de l'âge du Fer, inhumation et parcellaire gallo-romain*, Document final de Synthèse, AFAN, DRAC, Service régional de l'Archéologie de Bourgogne, Dijon, 29 fig., 17 p.

Hodara J.-J.

2005 : L'architecture de l'habitat protohistorique : contraintes techniques, in Buchsenschutz O. et Mordant C. (dir.), *Architectures protohistoriques en Europe occidentale du Néolithique final à l'âge du Fer*, actes du 127^e Congrès national des Sociétés historiques et scientifiques, Nancy 2002, 15-20 avril 2002, Paris, Éditions du CTHS, p. 65-76.

Hamon T., Hodara J.-J.

2005 : Architectures monumentales de la fin du Néolithique, l'exemple du bâtiment des Vaux à Moulins-sur-Céphons (Indre), in Buchsenschutz O. et Mordant C. (dir.), *Architectures protohistoriques en Europe occidentale du Néolithique final à l'âge du Fer*, actes du 127^e Congrès national des Sociétés historiques et scientifiques, Nancy 2002, 15-20 avril 2002, Paris, Éditions du CTHS, p. 299-314.

Harrison R.J.

1986 : *L'âge du Cuivre, la civilisation du vase campaniforme*, Paris, Éditions Errance, (Collection des Hespérides), 160 pages.

Hellmann M.-C.

2010 : *L'architecture grecque, 3, Habitat, urbanisme et fortifications*, Paris, Éditions Picard, 400 p.

Hochuli S., Niffeler U., Rychner V.

1998 : *Âge du Bronze, La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen Âge*, SPM III, Bâle, Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie, 423 p.

Laurelut C., Tegel W., Vanmoerkerke J.

2005 : Les bâtiments à supports inclinés dans l'architecture de la fin de l'âge du Fer et du début de l'époque gallo-romaine en Champagne et en Lorraine, Reims, *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, n° 2, avril-juin, p. 3-51.

Lecornué J.

2014 : *LGV Rhin-Rhône, branche est, deuxième phase, Établissements ruraux gaulois et gallo-romains*, Rapport d'opération de fouille archéologique, Inrap Grand Est-sud, DRAC, Service régional de l'Archéologie de Bourgogne, Dijon, 2 vol.

Lepaumier H., Marcigny C., Ghesquiere E.

2005 : L'architecture des habitats protohistoriques de Normandie : quelques exemples de la fin du III^e millénaire au début du second âge du Fer, in Buchsenschutz O. et Mordant C. (dir.), *Architectures protohistoriques en Europe occidentale du Néolithique final à l'âge du Fer*, actes du 127^e Congrès national des Sociétés historiques et scientifiques, Nancy 2002, 15-20 avril 2002, Paris, Éditions du CTHS, p. 231-264.

Livadie C.-A., Castaldo N., Vecchio G.

2005 : Sur l'architecture des cabanes de Bronze ancien final de Nola (Naples-Italie), in Buchsenschutz O. et Mordant C. (dir.), *Architectures protohistoriques en Europe occidentale du Néolithique final à l'âge du Fer*, actes du 127^e Congrès national des Sociétés historiques et scientifiques, Nancy 2002, 15-20 avril 2002, Paris, Éditions du CTHS, p. 487-512.

Pautreau J.-P.

1988 : « La Croix Verte » à Antran (Vienne), in Audouze F., Buchsenschutz O., *Archéologie des âges des Métaux : fouilles récentes*, Archéologie Aujourd'hui, Dossiers de protohistoire n° 2, Paris, Éditions Errance, p. 47-53.

Ralston I., Pope R.

2005 : La pierre et le bois en Grande-Bretagne, in Buchsenschutz O. et Mordant C. (dir.), *Architectures protohistoriques en Europe occidentale du Néolithique final à l'âge du Fer*, actes du 127^e Congrès national des Sociétés historiques et scientifiques, Nancy 2002, 15-20 avril 2002, Paris, Éditions du CTHS, p. 41-48.

Saintot S., Le Barrier C.

2009 : L'habitat chasséen de Champ-Madame et Artière-Ronzière à Beaumont (Puy-de-Dôme), structuration, architecture et fonction du bâtiment 3, in Beeching A., Sénépart I., (dir.), *De la maison au village, L'habitat néolithique dans le Sud de la France et le Nord-Ouest méditerranéen*, actes de la table ronde des 23 et 24 mai 2003, Marseille/Musée d'Histoire de la Ville de Marseille (séance de la Société préhistorique française), Paris, Société préhistorique française (Mémoire, 48), p. 99-121.

Sordoillet D., Jouffroy-Bapicot I., Le Bailly M., Maicher C., Ducreux F., Lecornué J.

2016 : La plaine de la Tille (Côte-d'Or, Bourgogne), du Néolithique à l'Antiquité, études pluridisciplinaires du remplissage des structures archéologiques en creux, in Barral P., Magny M., Thivet M. (dir.), *De la reconstitution des paysages à l'histoire des sociétés, 10000 ans d'archives sédimentaires en zones humides*, Gollion (CH), In Folio Éditions, p.151-159.

Treffort, J.M.

2015 : Lyon-Vaise (Rhône) : 25-29, « rue Joannès-Carret » et « 35, rue Auguste-Isaac », L'apport de trois fouilles préventives récentes à la connaissance de l'occupation de l'âge du Bronze dans la plaine de Vaise (Habitat, funéraire), *Bulletin de l'Association pour la Promotion des Recherches sur l'Âge du Bronze*, n° 13, p.130-137.

Veber, C.

2005 : Une maison du Bronze moyen et une occupation de la Tène finale à Vignot, « Les Auges en Meuse » (Meuse), in Buchsenschutz O. et Mordant C. (dir.), *Architectures protohistoriques en Europe occidentale du Néolithique final à l'âge du Fer*, actes du 127^e Congrès national des Sociétés historiques et scientifiques, Nancy 2002, 15-20 avril 2002, Paris, Éditions du CTHS, p. 161-179.

Villes A.

1981 : Les bâtiments domestiques hallstattiens de la Chaussée-sur-Marne et le problème de la maison à l'âge du Fer en France septentrionale, in *L'âge du Fer en France septentrionale*, Reims, Mémoires de la Société archéologique champenoise, n° 2, Reims, (Supplément au bulletin n° 1), p. 49-97.

Virlogeux Y.2004 : *Genlis (Côte d'Or), « Le Clos-du-Varin »*, Rapport final d'Opération, Inrap Grand Est-Sud, DRAC, Service régional de l'Archéologie de Bourgogne, Dijon, 50 p.